Z.P.P.A.U.P.

Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

CAHIER DE RECOMMANDATIONS

Date: Décembre 1997

CHARGE D'ETUDE Etienne MARY Architecte BP 29 - 06338 GRASSE CEDEX Tél 93 77 92 32 - Fax 93 09 08 62 MAIRIE D'AIX EN PROVENCE 13100 AIX EN PROVENCE DIREN AIX EN PROVENCE SDA AIX EN PROVENCE

COMMUNE D'AIX EN PROVENCE (13100)

Z.P.P.A.U.P.

Zone de Protection du Patrimoine Architectural , Urbain et Paysager

CAHIER DE RECOMMANDATIONS

CHAPITRE I

LA TYPOLOGIE DU PAYSAGE LES ACCES LES CLOTURES OUVERTES





L ' OSSATURE DU PAYSAGE :

des plans et des lignes, des vues et des constructions à inscrire sur la trame paysagère et non au milieu des prés. CHAPITRE I TYPOLOGIE DU PAYSAGE



PROVENCE RECOMMAND.

Les constructions anciennes s'accrochent à des lignes pour libérer le paysage.

Les constructions récentes occupent le centre et consomment tout le paysage.

TYPOLOGIE DU PAYSAGE

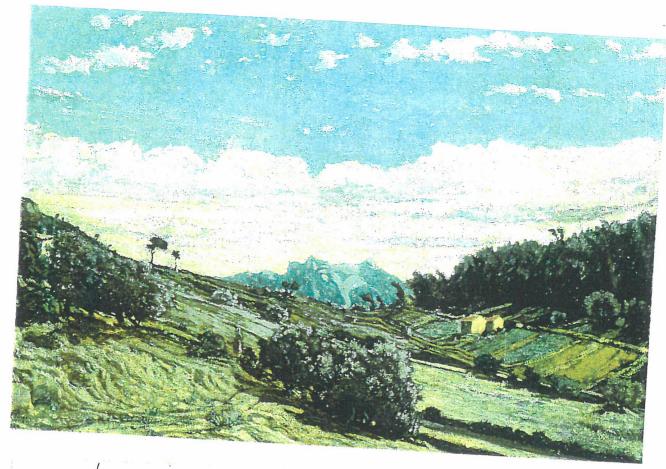


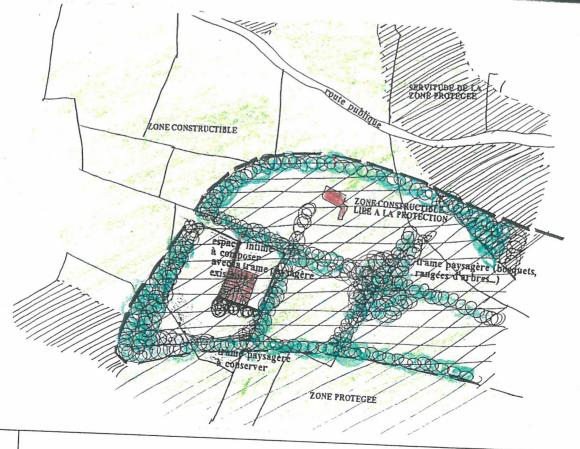


LE TYPE D'INTEGRATION

Surgir ou se fondre dans le paysage ?

CHAPITRE I TYPOLOGIE DU PAYSAGE

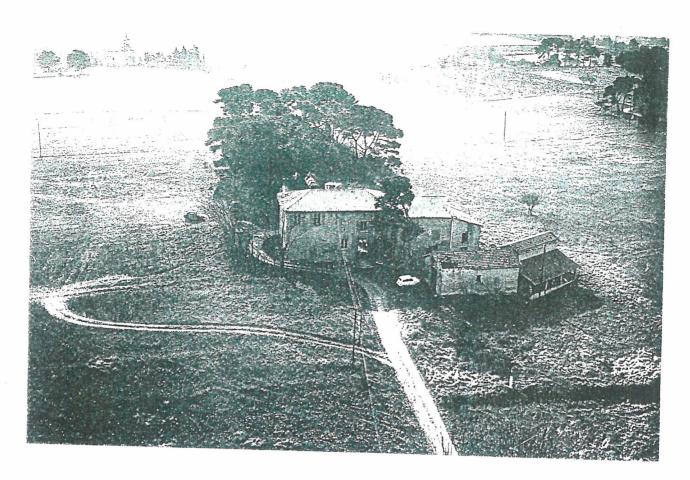




LA GREFFE

Composer une construction avec la trame paysagère.
Accrocher les constructions à une ligne du paysage :
chemin, bosquet, talus, alignement d'arbres, muret (tous
les éléments qui donnent les lignes au paysage).
Tout nouveau projet ne devra pas déstructurer cette trame
mais se composer avec elle.

CHAPITRE I TYPOLOGIE DU PAYSAGE





PROTECTION

Se protéger et protéger le paysage.

CHAPITRE I TYPOLOGIE DU PAYSAGE



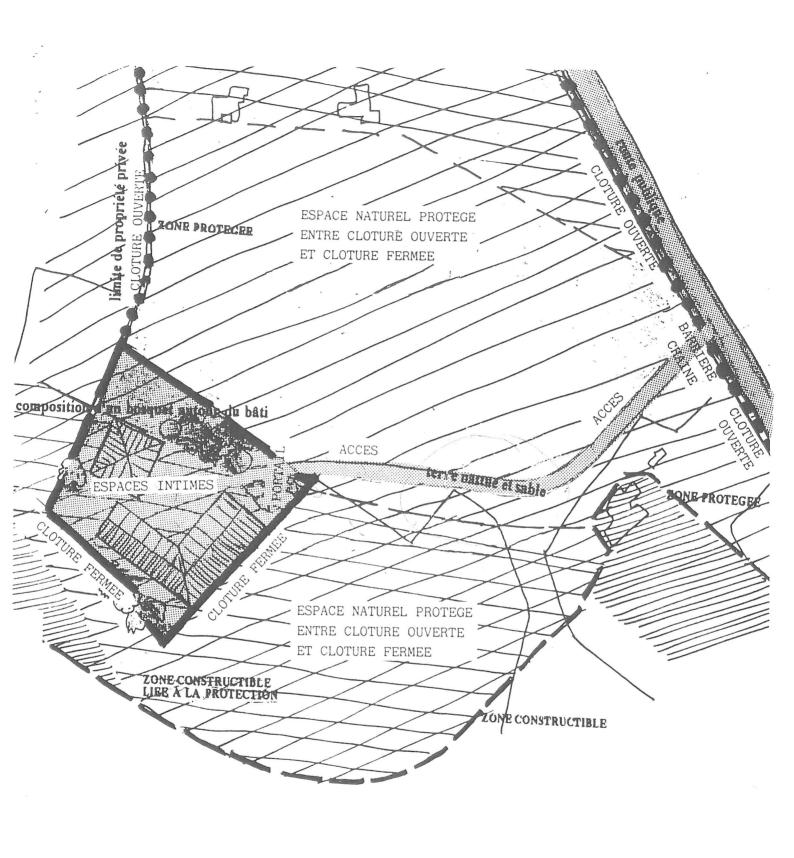


LA CLOTURE OUVERTE

Cette première clôture doit laisser libre la lecture du paysage depuis la voie publique :

- type pâturage
- type douves

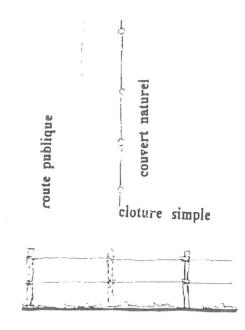
CHAPITRE I LES CLOTURES

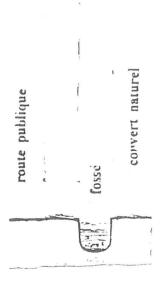


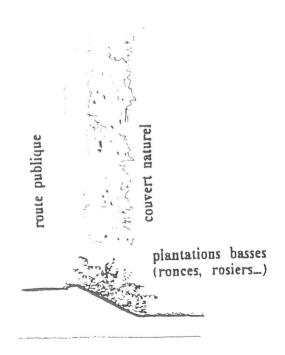
ZPPAU -
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

LA CLOTURE OUVERTE

Elle est recommandée en périphérie des terrains. Elle signale une propriété privée mais ne doit en aucun cas masquer ou destructurer le paysage naturel compris entre la limite de propriété et les zones bâties. CHAPITRE I LES CLOTURES

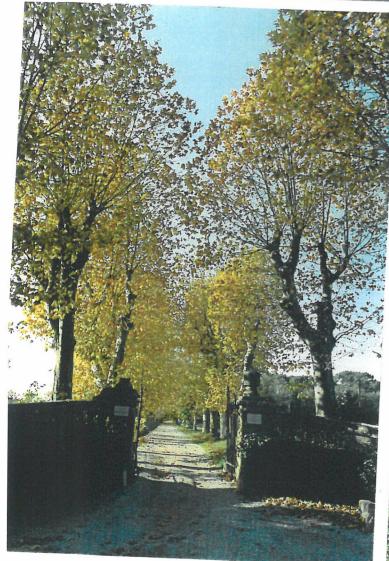






	LA CLOTURE CUVERTE	
ZPPAU ,	Elle doit être basse et transparente de type dissuasive	CHAPITRE I
AIX EN	- fossé	
PROVENCE	- potelets pois supports fil de fer	LES
RECOMMAND.	- talus plantations ras du sol	CLOTURES
	Elle ne peut accueillir qu'une limitation d'accès de type	
and the state of t	barrière (pas de portail)	PAGE 8



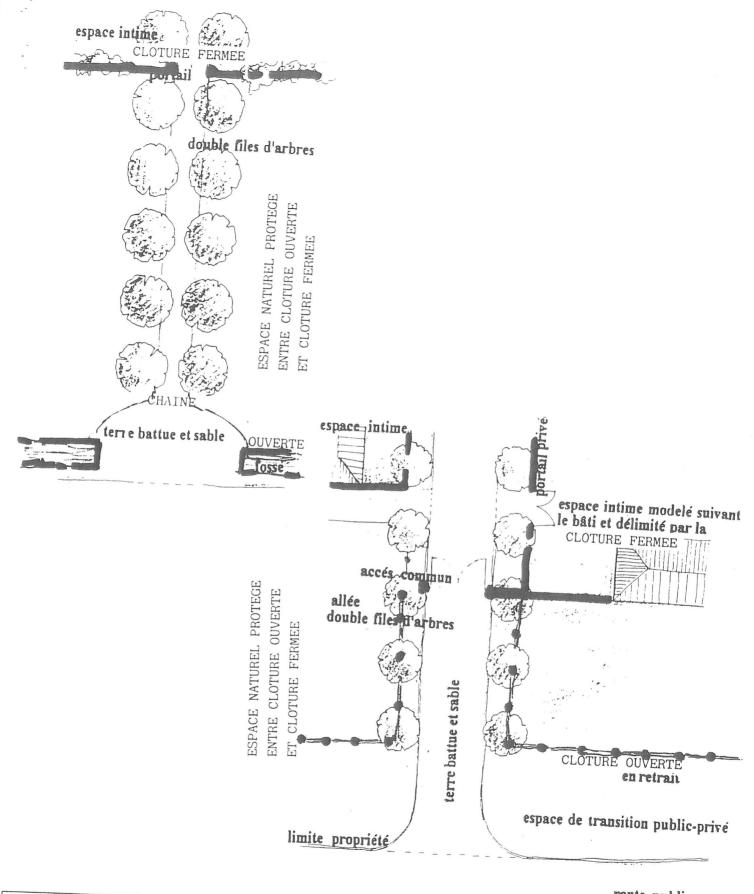




L'APPROCHE DE LA CONSTRUCTIBILITE

Suivre délicatement les lignes du terrain naturel ou composer une perspective dans le paysage

CHAPITRE I



route publique

ZPPAUP AIX EN PROVENCE RECOMMAND.

L'APPROCHE DE LA CONSTRUCTIBILITE

Reculer les façades opaques assimilées au bâti par une allée pour garder une perspective de lecture du paysage depuis la voie publique.

CHAPITRE I

LES ACCES

COMMUNE D'AIX EN PROVENCE (13100)

Z.P.P.A.U.P.

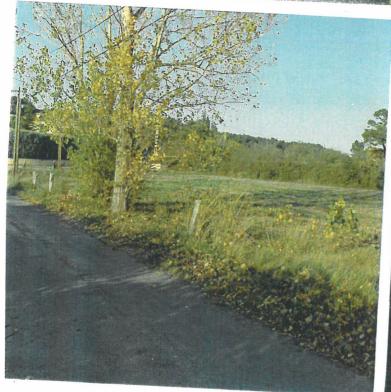
Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

CAHIER DE RECOMMANDATIONS

CHAPITRE II

LA TYPOLOGIE DE LA VOIRIE LES SERVITUDES DE PASSAGE LES SERVITUDES DE VUE







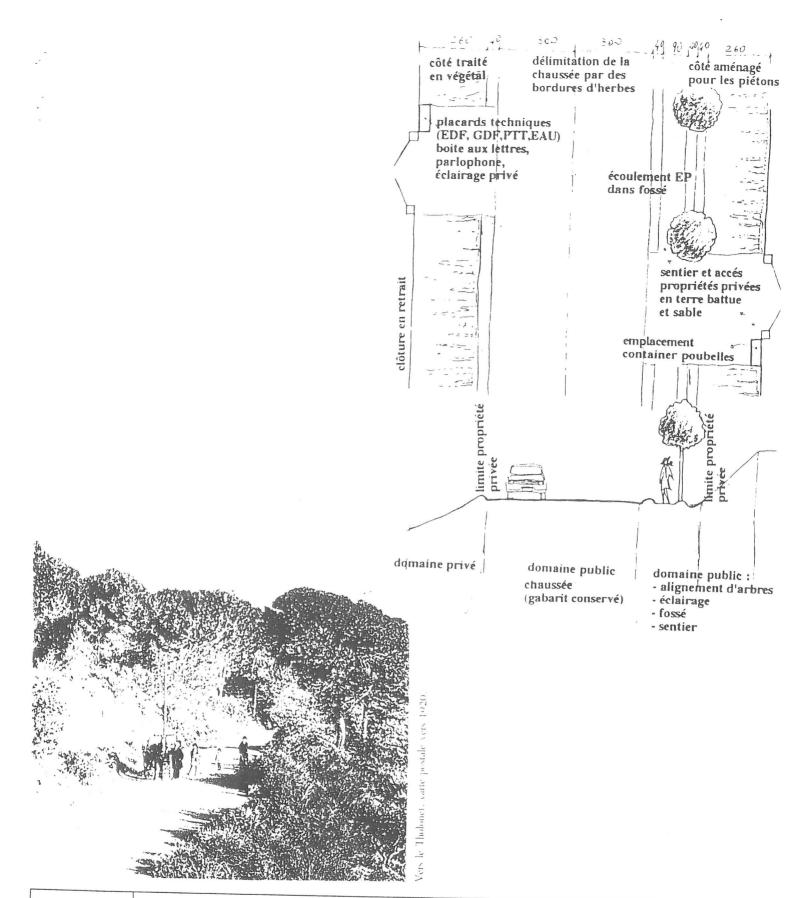
PATRIMOINE A PROTEGER

Hiérarchie des voies

Routes, sentiers, canaux d'irrigation, aqueduc, lignes électriques et téléphoniques, fossé d'eaux pluviales, clôtures ouvertes, mobilier.

Tout nouveau projet devra respecter la qualité des infrastructures d'origine, qu'il s'agisse par exemple de protéger les profils et gabarits des voies comme de protéger les fossés d'eaux pluviales ou d'enterrer les réseaux aériens. CHAPITRE II

TYPOLOGIE DE LA VOIRIE RURALE



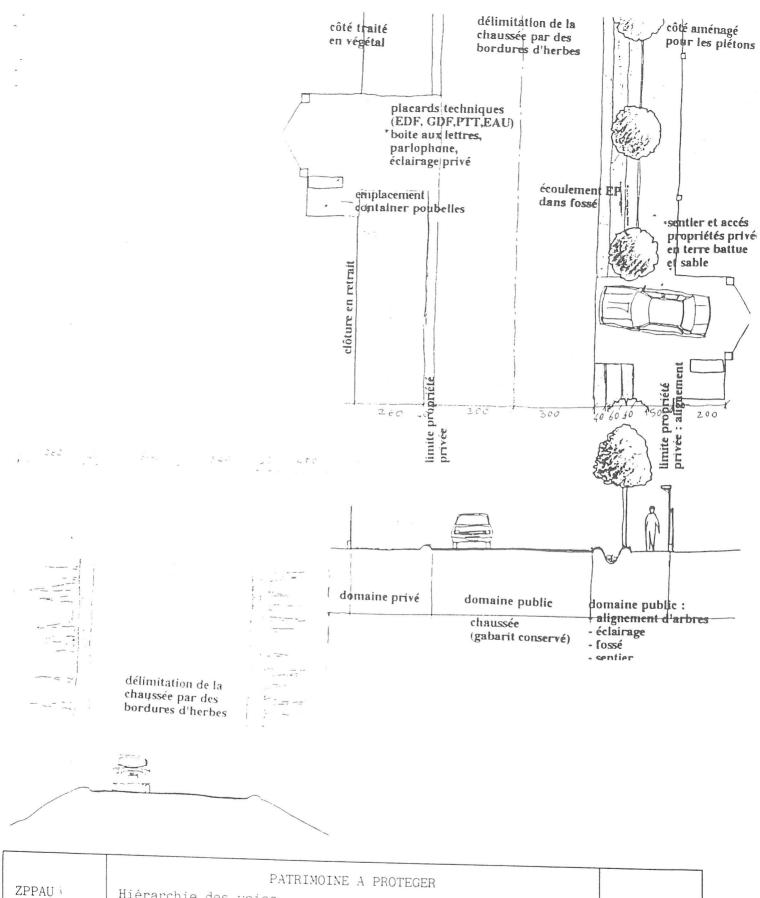
PATRIMOINE A PROTEGER

Hiérarchie des voies

Routes, sentiers, canaux d'irrigation, aqueduc, lignes électriques et téléphoniques, fossé d'eaux pluviales, clôtures ouvertes, mobilier.

Tout nouveau projet devra respecter la qualité des infrastructures d'origine, qu'il s'agisse par exemple de protéger les profils et gabarits des voies comme de protéger les fossés d'eaux pluviales ou d'enterrer les réseaux aériens. CHAPITRE II

TYPOLOGIE DE LA VOIRIE RURALE



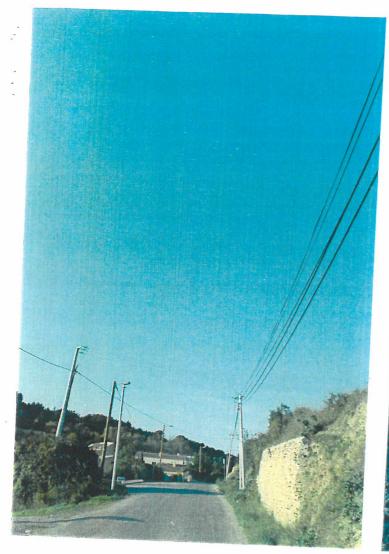
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

Hiérarchie des voies

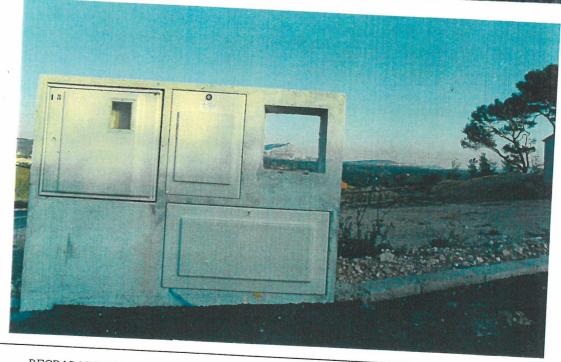
Routes, sentiers, canaux d'irrigation, aqueduc, lignes électriques et téléphoniques, fossé d'eaux pluviales, clôtures ouvertes, mobilier.

Tout nouveau projet devra respecter la qualité des infrastructures d'origine, qu'il s'agisse par exemple de protéger les profils et gabarits des voies comme de protéger les fossés d'eaux pluviales ou d'enterrer les réseaux aériens. CHAPITRE II

TYPOLOGIE DE LA VOIRIE RURALE





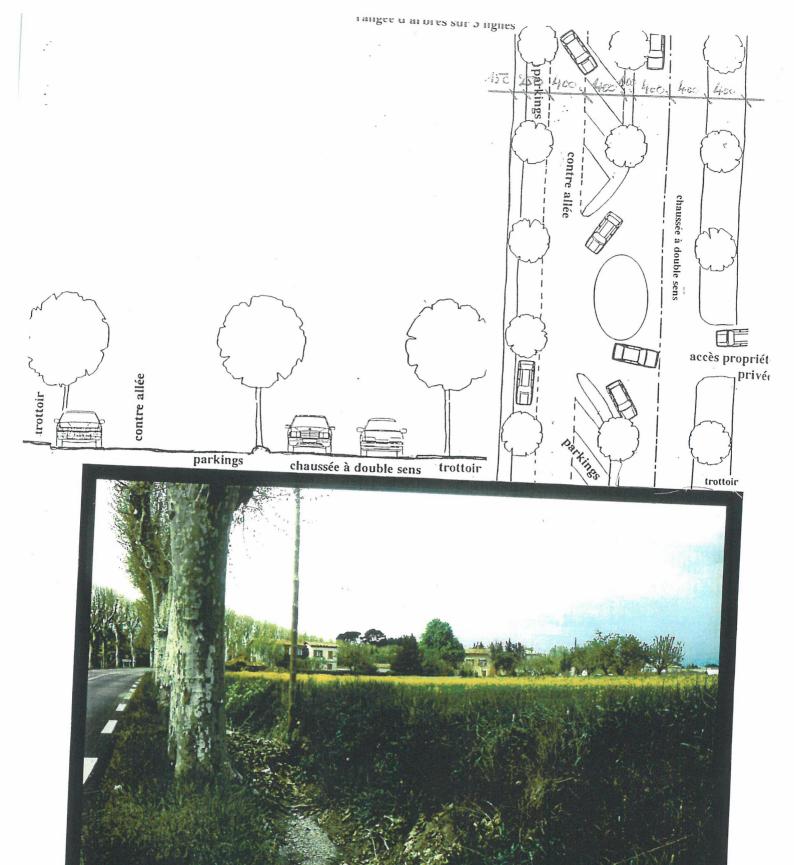


DEGRADATION DU PATRIMOINE A EVITER

- surabondance et conflits de lignes aériennes
- terrassements, soutènements de voies, luminaires mobilier démesuré déstructurant le paysage
- perte de la hiérarchie des espaces

CHAPITRE II

TYPOLOGIE DE LA VOIRIE RURALE PAGE 14 ·



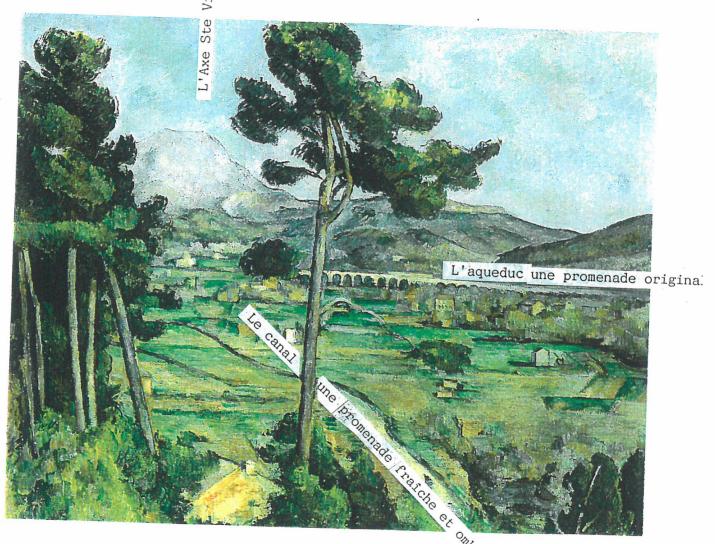
PATRIMOINE A AMENAGER

- Route Nationale
- Ancienne route des Alpes
- Carrefour des Platanes

Les futurs projets routiers devront s'harmoniser avec la trame paysagère et la voirie rurale recommandée.

CHAPITRE II

TYPOLOGIE DE LA VOIRIE URBAINE PAGE 15 L'Axe Ste Victoire une constante et une frontière

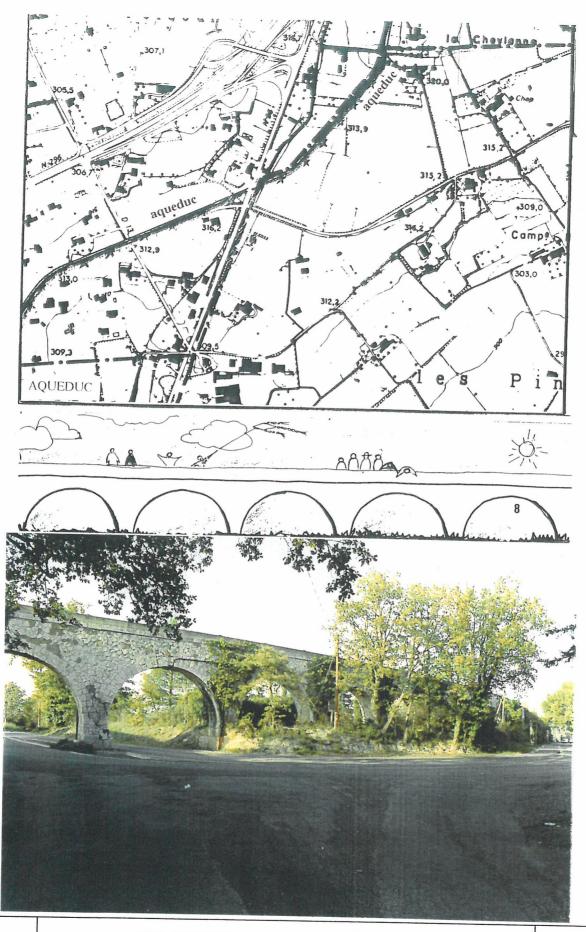


ZPPAUP AIX EN PROVENCE RECOMMAND.

PATRIMOINE A AMENAGER

Réserver sur le site, des itinéraires de cheminements piétons tant utiles aux déplacements quotidiens qu'aux promenades sports et loisirs. CHAPITRE II

SERVITUDES DE PASSAGE

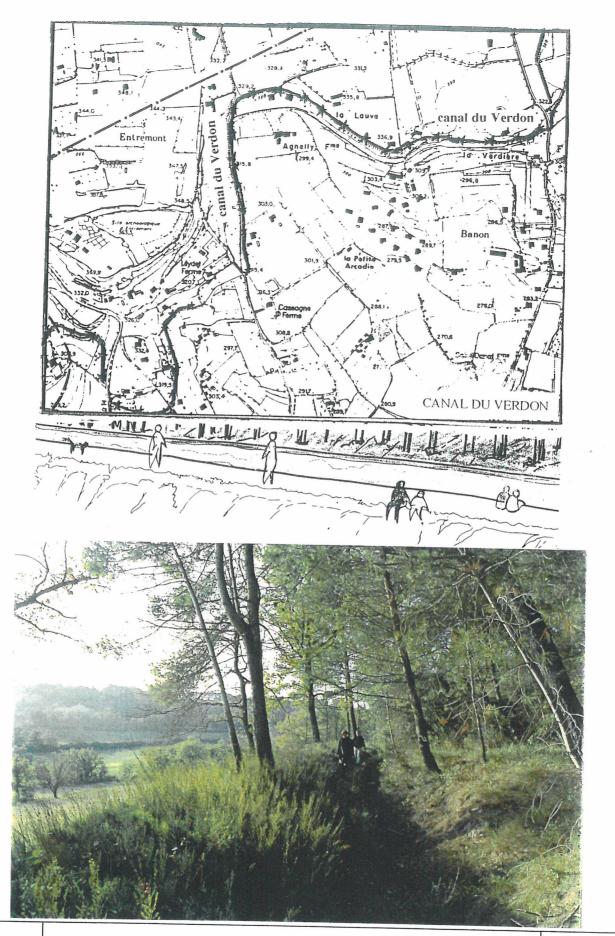


DES SUPPORTS : LE PATRIMOINE EXISTANT

L'aqueduc : une promenade originale - exploitation des vues Une infrastructure existante à exploiter, aménager, entretenir.

A relier avec les autres chemins, et avec les sites comme Entremont, les Platanes, etc... CHAPITRE II

SERVITUDES DE PASSAGE



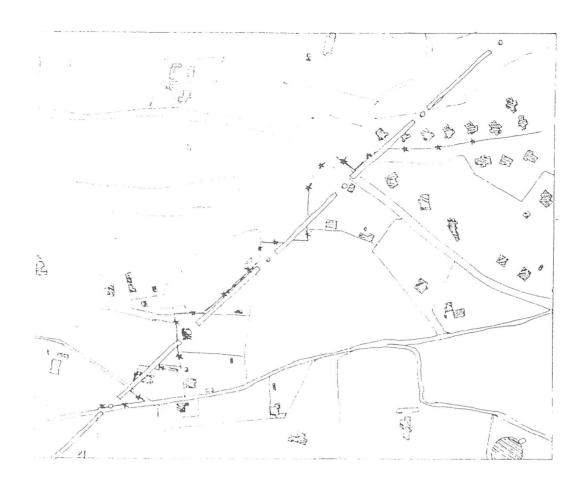
DES SUPPORTS : LE PATRIMOINE EXISTANT

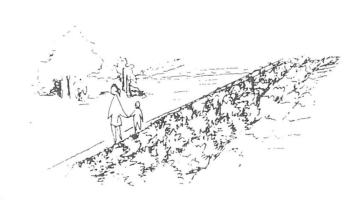
Le canal : une promenade fraîche et ombragée. Une infrastructure existante à exploiter, aménager et entretenir.

A relier avec les autres chemins, et avec les sites comme Entremont, les Platanes, etc...

CHAPITRE II

SERVITUDES DE PASSAGE





	LE PATRIMOINE A CREER	CHAPITRE II
ZPPAUP		
AIX EN	L'Axe Ste Victoire :	SERVITUDES
PROVENCE	Un cheminement à créer entièrement en limite Sud de la	DE PASSAGE
RECOMMAND.	ZPPAUP.	
	Tracé donné à titre indicatif sur le plan de zonage.	
		PAGE 19







LE PATRIMOINE A PROTEGER

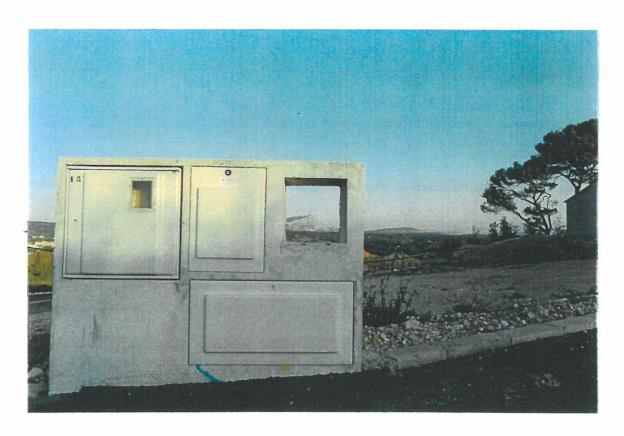
Cadrage des vues, orientation des implantations, dosage des hauteurs de bâtiments.

Les projets devront justifier ces choix.

CHAPITRE II

SERVITUDES DE VUES





DEGRADATION DU PATRIMOINE A EVITER

La banalisation des aménagements qui perturbe les relations visuelles avec le paysage.

Composer avec l'échelle et les perspectives originales du $\mbox{\ensuremath{\circ}}$ paysage.

CHAPITRE II

SERVITUDES
DE VUES

COMMUNE D'AIX EN PROVENCE (13100)

Z.P.P.A.U.P.

Zone de Protection du Patrimoine Architectural , Urbain et Paysager

CAHIER DE RECOMMANDATIONS

CHAPITRE III

LA TYPOLOGIE DU BATI LES IMPLANTATIONS LES CLOTURES FERMEES



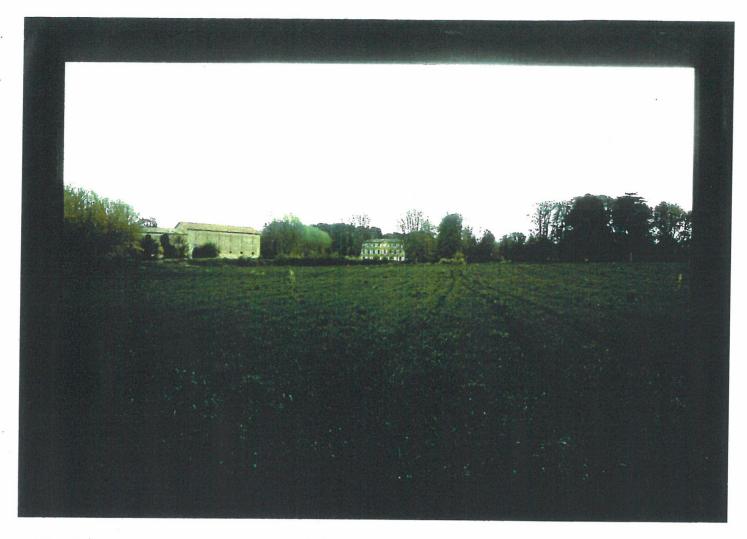
L'ACCES AU BATI

C'est une signalisation et une invitation d'arrivée sur le

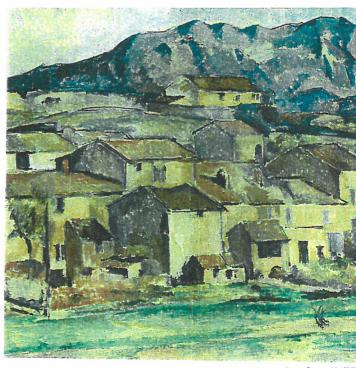
- Un profil, pente, terrassements, ouvrages raisonnables qui se limitent au paysage et au terrain naturel
- Un gabarit : emprise de voie et de ses abords se limitant au minimum nécessaire.
- Un traitement : revêtement de sol naturel et plantations cohérents.

CHAPITRE III

TYPOLOGIE DU BATI







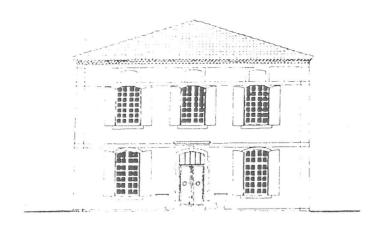
L'EXPRESSION ARCHITECTURALE DU BATI

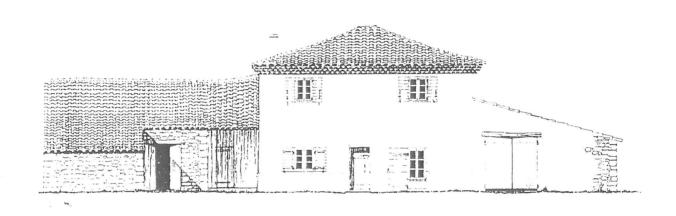
Un choix d'implantation (intégration terrassements)
Une harmonie des volumes (hauteur, longueur, profondeur)
Une maîtrise du vocabulaire architectural (proportions, matériaux, couleurs, etc...)

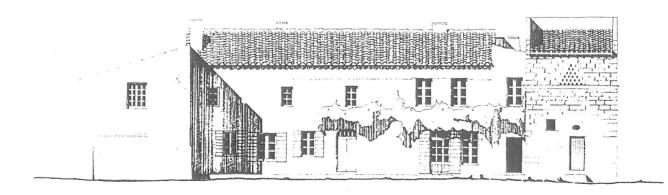
CHAPITRE III

TYPOLOGIE DU BATI

PAGE 23 ··







L'EXPRESSION ARCHITECTURALE DU BATI

Un choix d'implantation (intégration terrassements)
Une harmonie des volumes (hauteur, longueur, profondeur)
Une maîtrise du vocabulaire architectural (proportions, matériaux, couleurs, etc...)

CHAPITRE III

TYPOLOGIE DU BATI

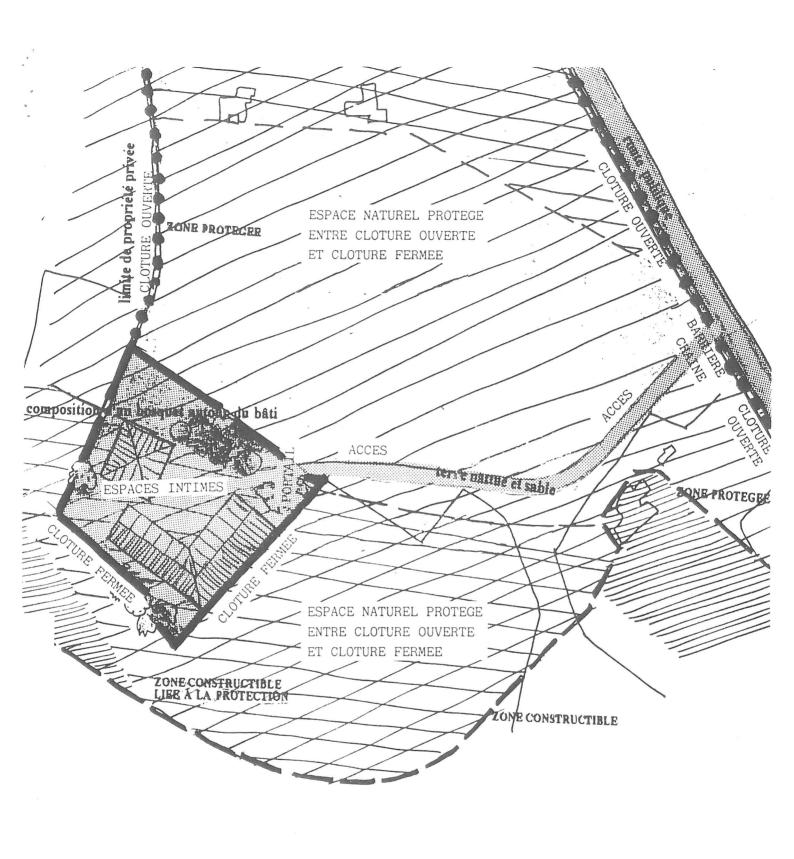


INTIMITE DE LA CLOTURE FERMEE

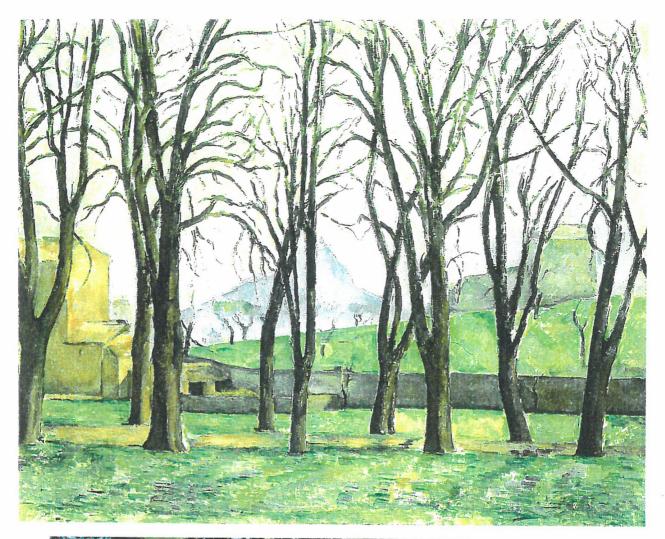
Cette deuxième clôture, complémentaire à la clôture ouverte (définie au Chapitre I) délimite un espace intime.

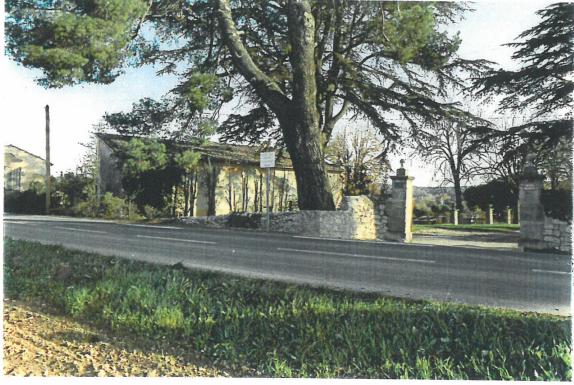
CHAPITRE III

TYPOLOGIE DU BATI



	INTIMITE DE LA CLOTURE FERMEE	CHAPITRE III
ZPPAU	Elle se limite aux abords immédiats des bâtiments pour	
AIX EN	création de parkings, cours, piscines, jardins intimes, etc.	TYPOLOGIE
PROVENCE	Elle reçoit le portail principal qui ne se trouve pas néces-	DU BATI
RECOMMAND.	sairement en bord de route si le bâti est reculé.	
		PAGE 26

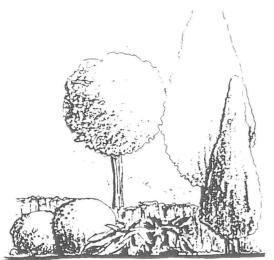




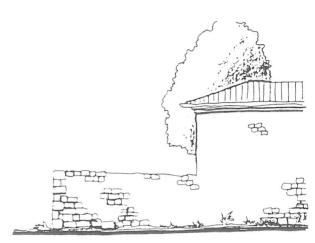
INTIMITE DE LA CLOTURE FERMEE
Elle se limite aux abords immédiats des bâtiments pour
création de parkings, cours, piscines, jardins intimes, etc.
Elle reçoit le portail principal qui ne se trouve pas nécessairement en bord de route si le bâti est reculé.

CHAPITRE III

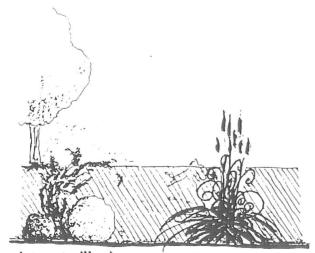
TYPOLOGIE DU BATI



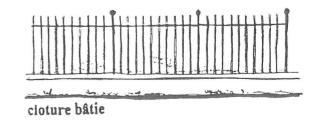
bouquet de végétation (plantes hautes tiges + haie)



muret (lié au bâti)



cloture (grillage) avec végétation



INTIMITE DE LA CLOTURE FERMEE

Les murs façonnés et les grilles seront conçus comme un prolongement des lignes des bâtiments. Les grillages et haies vives opaques seront conçus comme un prolongement des lignes du terrain naturel. CHAPITRE III

TYPOLOGIE DU BATI